



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-23309>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **26-23309**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Entretien des espaces verts des établissement scolaires, de la petite enfance et des centres de loisirs

Description : Le contrat a pour objet la réalisation de prestations d'entretien des espaces verts des établissements scolaires, de la petite enfance et des centres de loisirs. Des petits travaux associés pourront être réalisés dès lors qu'il ne s'agit pas de travaux de création, de réaménagement ou de requalification d'espaces verts.

Identifiant de la procédure : a4629184-1b17-425a-8824-99a6e0ca2c5f

Identifiant interne : 25134_ENTR_EV

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77300000 Services horticoles

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Rueil-Malmaison

Code postal : 92500

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 780,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le contrat faisant l'objet de la présente consultation est un accord-cadre mono attributaire de services. Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) de référence est le CCAG applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services (CCAG/FCS) issu de l'arrêté du 30/03/2021(JO du 01/04/2021). Il est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-2 et R.2124-2 du code de la Commande publique. Le contrat s'exécutera par bons de commande et par marchés subséquents (devis), pour les prestations d'entretien occasionnel ou petits travaux associés. Il ne comporte pas de montant minimum. Son montant maximum, sur sa durée totale, est fixé à 1 000 000€ HT. À titre indicatif et non contractuel, l'estimation du contrat est de 780 000 € HT sur sa durée totale. Le contrat est conclu pour une durée ferme de quatre (4) ans à compter de sa date de notification. COMPOSITION DU DCE Le dossier de consultation comprend : - le règlement de la consultation (RC) et son annexe la « fiche de vérification », - l'acte d'engagement (ATTR1), à remplir par le soumissionnaire, et ses deux (2) annexes : - annexe n°1 : Bordereau des prix unitaires (BPU), à compléter par le soumissionnaire, - annexe n°2 : sous-détail des prix « Z », à compléter par le soumissionnaire, - le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ; -le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses six (6) annexes : - annexe 1 : l'état indicatif des surfaces - annexe 2 : carte de repérage des espaces verts - annexe 3 : le modèle de la fiche hebdomadaire - annexe 4 : le planning prévisionnel - annexe 5 : le tableau de suivi de l'arrosage - annexe 6 : le suivi des amendements - le cadre de réponse technique (CRT), à compléter par le soumissionnaire. MODIFICATION DU DCE : L'acheteur se réserve le droit d'apporter, au plus tard jusqu'au 24 mars 2026 inclus, des renseignements complémentaires et des modifications de détail au dossier de consultation. Le soumissionnaire doit alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Afin de pouvoir respecter ce délai, il est demandé aux soumissionnaires de bien vouloir poser toute question par écrit (plate-forme de dématérialisation) au plus tard jusqu'au 19 mars 2026 inclus. MODALITÉ DE FINANCEMENT : art. 3.1 du RC AVANCE : art. 3.2 du RC ACOMPTE ET RÈGLEMENT PARTIEL DÉFINITIF : art. 3.3 du RC VISITE FACULTATIVE : art. 4.3 du RC COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE : art. 5.1 du RC COMPOSITION DU DOSSIER DE L'OFFRE : art. 5.2 du RC REMISE DES PLIS : art. 6 du RC PIÈCES A FOURNIR PAR L'ATTRIBUTAIRE PRESENTI : art. 8 du RC

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Entretien des espaces verts des établissement scolaires, de la petite enfance et des centres de loisirs

Description : Le contrat a pour objet la réalisation de prestations d'entretien des espaces verts des établissements scolaires, de la petite enfance et des centres de loisirs. Des petits travaux associés pourront être réalisés dès lors qu'il ne s'agit pas de travaux de création, de réaménagement ou de requalification d'espaces verts.

Identifiant interne : 25134_ENTR_EV

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77300000 Services horticoles

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Rueil-Malmaison

Code postal : 92500

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 780,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 : Valeur financière analysée sur la base d'un détail quantitatif estimatif établi sur la durée totale du contrat, non communiqué au stade de la consultation, afin de garantir l'équilibre des offres.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 : Valeur technique analysée sur la base du cadre de réponse technique (CRT) et sur la base des sous-critères ci-dessous. La valeur technique est scindé en 3 sous-critères : - sous-critère n°1 : Moyens humains dédiés (20 %) répartis ainsi : ° Moyens humains sur le terrain, dédiés à l'exécution des prestations d'entretien courant (15 %), ° Moyens humains dédiés à l'encadrement des équipes terrain et au suivi administratif et comptable des prestations (5 %), - sous-critère n°2 : Méthodologie d'exécution des prestations (15 %) - sous-critère n°3 : Moyens matériels dédiés (5 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/931015?orgAcronyme=d7h>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/931015?orgAcronyme=d7h>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/03/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 30/03/2026

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges Préfecture de Région Ile-de-France

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : voir documents de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui reçoit les demandes de participation : COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON

Organisation qui traite les offres : COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON

Numéro d'enregistrement : 21920063100014

Adresse postale : 13 boulevard du maréchal Foch

Ville : RUEIL-MALMAISON

Code postal : 92500

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Raoul NONDOH Juriste

Adresse électronique : marches.publics@mairie-rueilmalmaison.fr

Téléphone : +33 147325702

Adresse internet : <http://www.villederueil.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 179 507 025 00015

Adresse postale : 2-4 boulevard de l'Hautil

Ville : CERGY-PONTOISE CEDEX

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse internet : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges Préfecture de Région Ile-de-France

Numéro d'enregistrement : 17750000600024

Adresse postale : 5 rue Leblanc

Ville : PARIS

Code postal : 75911

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : ccira@parisidf.gouv.fr

Téléphone : 0182524272

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 93342-2026

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Identifiant de la section : ORG-0001

Description des modifications : Modification du contenu du CCTP, publié en V2, par ajout des différentes prescriptions techniques relatives à l'entretien des aménagements paysagers. Articles II.1.1 à II.1.16 rajoutés. La date limite de réception des offres a été reportée au lundi 30

mars 2026, à 12h00. Ainsi le RC a été modifié en V2 afin d'intégrer les deux éléments suivants : Page de Garde et report de la Date limite de réception des offres. Article 4.2 MODIFICATION DU DCE : L'acheteur se réserve le droit d'apporter, au plus tard jusqu'au 24 mars 2026 inclus, des renseignements complémentaires et des modifications de détail au dossier de consultation. Le soumissionnaire doit alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Afin de pouvoir respecter ce délai, il est demandé aux soumissionnaires de bien vouloir poser toute question par écrit (plateforme de dématérialisation) au plus tard jusqu'au 19 mars 2026 inclus. Enfin une correction a été apportée dans le CCAP, relative à l'article 9.2 – Autres pénalités.

Les documents de marché ont été modifiés le : 06/03/2026

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 248ad8e5-ca2d-4c39-a00d-78acb90732e1 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 06/03/2026 à 10:25

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/03/2026